



PROGRAMME DE FORMATION – *présentielle* MAÎTRE .SSE DE MAISON

Certificateur OPCO SANTE



1 Public visé par la formation et prérequis :

Les publics cibles du titre à finalité professionnelle **Maître de Maison en secteur social et médico-social** sont les salariés des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

- qui exercent l'emploi de maître.sse de maison,
- qui l'ont exercé (salariés récurrents, demandeurs d'emploi) a minima 3 mois (continus ou discontinus) dans les 3 dernières années

Une grille de positionnement est transmise à chaque candidat.e afin de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation, mais également d'individualiser le parcours de formation.

À l'issue d'un entretien téléphonique avec le responsable pédagogique, un bilan de positionnement est formalisé pour permettre de repérer les éventuelles dispenses de certification ou allègement de formation eu égard aux diplômes ou certifications déjà acquis par l'apprenant.e.

Pour des primo entrants (demandeurs d'emploi), les prérequis seront vérifiés (PMSMP Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou expériences professionnelles de 10j minimum) et un positionnement sera effectué. Les candidats auront une immersion professionnelle de 210 h (ou de 70h par Bloc) suivie par le formateur référent de stage). Un accompagnement personnalisé par un référent nommé pour chaque DE sera mis en place ainsi qu'un portefeuille de compétences, livret de bord du stagiaire. Une appréciation réalisée par le référent professionnel de stage sera effectuée.

Le Réfèrent Handicap du groupement se tiendra à la disposition des stagiaires titulaires d'une RQTH en formation, Demandeur d'Emploi ou salariés afin d'accompagner le parcours si nécessaire au regard du handicap, en s'appuyant sur les modalités spécifiques définies.

2 Objectifs de la formation

La formation doit amener les Maître.sses de Maison en secteur social, médico-social et sanitaire à :

- Être en capacité d'adapter leurs interventions dans le but d'améliorer le cadre de vie et la sécurité du résident
- Être en capacité d'accompagner les personnes hébergées en fonction de leurs besoins, attentes et de la vie collective
- Participer activement à l'équipe pluri-professionnelle afin d'améliorer l'accompagnement du résident.

3 Contenus de la formation 3 blocs de compétences

Ce programme de formation est conforme au référentiel de formation visant l'obtention du titre à finalité professionnelle Maître de Maison. Il se décompose en modules répartis selon les Blocs de compétences comme suit :

- **Bloc 1** : Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable (77 h. soit 11 jours).
- **Bloc 2** : Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante (84 h. soit 12 jours).
- **Bloc 3** : Participer à l'équipe pluri-professionnelle (49 h. soit 7 jours).

BLOC 1	Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable	Durée
LE-LA MAITRE.SSE DE MAISON ET LA SECURITE DU CADRE DE VIE – 28 H		
1	Rôles, fonctions et responsabilités du-de la Maître.sse de Maison en matière de sécurité des personnes et des biens	3,5 h
2	Repérage des situations à risque pour les personnes, prévention et conduites à tenir	3,5 h
3	Secourisme et sécurité en milieu de travail – SST	14 h
4	Équipier de première intervention – EPI	7 h
QUALITE DU CADRE DE VIE – 21 H		
5	L'organisation et l'aménagement du cadre de vie	7 h
6	Économie familiale et vie quotidienne	3,5 h
7	Connaissances et utilisation des produits d'entretien et du matériel	3,5 h
8	Les techniques d'entretien et l'organisation du travail	7 h
ENTRETIEN DU LINGE - 7 H		
9	Prévention du risque infectieux et normes, qualité en vigueur	3,5 h
10	Normes et pratiques d'entretien du linge	3,5 h
PREPARATION DES REPAS ET HYGIENE ALIMENTAIRE - 21 H		
11	Les repas et l'équilibre alimentaire	7 h
12	Les conditions d'hygiène et de sécurité des aliments – HACCP	14 h
TOTAL BLOC 1		77h

Bloc 2	Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante	Durée
LES PROBLEMATIQUES DES PUBLICS - 35 H		
1	Socle de connaissances des publics accompagnés et de leurs problématiques en lien avec les actes de la vie courante	28 h
2	Problématiques transversales aux différents publics	7 h
LES FONDEMENTS ET LES METHODES DE L'ACCOMPAGNEMENT – 38,5 H		
3	Rôles, fonctions et responsabilités du-de la Maître.sse de Maison en matière d'accompagnement des personnes au travers des actes de la vie courante	3,5 h
4	Le repérage des besoins en lien avec l'environnement de vie de la personne accompagnée	7 h
5	Les principes d'intervention et leur adaptation aux problématiques des publics accompagnés	14 h
6	Les fondamentaux de la communication interpersonnelle dans le cadre de ses missions	3,5 h
7	Gestion des situations problématiques rencontrées : posture de bienveillance, éthique et déontologie	10,5 h
TECHNIQUES PERMETTANT DE REpondre AUX BESOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT – 10,5 H		
8	L'accompagnement individualisé non médicalisé en première intervention	7 h
9	Rôle et limites en matière d'intervention non médicalisées	3,5 h
TOTAL BLOC 2		84 h

Bloc 3	Participer à l'équipe pluriprofessionnelle	Durée
LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA FONCTION - 21 H.		
1	Le cadre institutionnel de la fonction	14h
2	Les enjeux de la bienveillance et ses implications en termes de posture professionnelle et de comportements à adopter	7h
LE TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESIONNEL - 28 H.		
3	La place et le rôle de chacun au sein de l'équipe pluriprofessionnelle	10,5h
4	La communication et la coopération au sein de l'équipe pluridisciplinaire	7h
5	Les outils de la communication et le partage d'informations	7h
6	La participation du-de la MM à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement	3,5h
TOTAL BLOC 3		49h

4 Durée de la formation et modalités d'organisation

Nous proposons des sessions de formation privilégiant l'alternance, avec une semaine de regroupement en centre de formation, et 3 semaines de retour sur le lieu de travail ou le stage.

Le parcours complet compte **245 heures de formation** découpées en :

- **210 heures de formation**
- **21 heures de temps d'accompagnement** à l'évaluation des acquis pour les apprenant.e.s inscrit.e.s dans un parcours complet
- A ces 231 H peuvent s'ajouter **14 heures de temps d'accompagnement renforcé** si besoin à l'issue du test de vérification des prérequis (grille OPCO).
- **Pour un Parcours partiel** par Bloc, 7 heures d'accompagnement, éventuellement 7 h supplémentaires en accompagnement renforcé

Le parcours complet peut donc varier de 231H à 245H heures de formation selon les cas pour les apprenant.e.s.

Pour les demandeurs d'emploi (DE) un stage en immersion de 210 h est obligatoire.

Organisation :

Durée totale de la formation : **245 heures** soit 35 jours de formation de 7 heures

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Lieu : **CPFP LA ROUATIERE 1165 route du pastel 11400 SOUILHANELS**

Alternance regroupements 1 semaine par mois sur 7 mois- Groupe de 16 personnes maximum- individualisation

5 Moyens et méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques privilégiées se basent sur les fondements de «l'andragogie», qui privilégie notamment :

- L'implication de l'apprenant.e dans son apprentissage, à travers le positionnement en amont de la formation, mais aussi tout au long des séquences pédagogiques et des temps d'intersessions.
- La prise en compte de l'expérience de chaque apprenant.e afin de relier le contexte d'apprentissage aux situations de terrain rencontrées par chacun.e pour ancrer les savoirs.
- Favoriser les mises en pratique et les résolutions de problèmes afin de promouvoir les transferts des apprentissages en situation réelle de terrain.

Les méthodes pédagogiques concourent également à promouvoir la participation des stagiaires, l'interactivité et surtout l'opérationnalité de la formation, en se basant sur les principes suivants :

- alternance « apports de connaissances » et « mise en pratique »
- alternance des méthodes expositives, interrogatives, voire démonstratives (30 %)
- méthodes actives (70 %) : brainstorming, photolangage pour appréhender les représentations du métier, analyse de la pratique....
- Les apports et les échanges s'appuient en grande partie sur l'expérience
- co-construction d'outils (fiches mémo, check-list, sitographie...) directement transposables
- travail coopératif, maximisant les processus d'entraide entre pairs, favorisant l'apprentissage de la transmission par chacun.e.

Programme d formation Certification Maître.sse de maison

Le salarié stagiaire sera accompagné par un formateur « guidance » dans la construction de ses productions personnelles permettant d'aller vers la certification tout au long de la session (sur la forme et le fond).

Pour les salariés, les employeurs sont invités à désigner un professionnel référent pour appuyer le stagiaire au cours de la formation. Pour les stagiaires DE, un référent terrain viendra en appui du parcours en alternance.

Pour les non-salariés qui sont admis en formation dans le cadre d'un projet professionnel validé par un CIP un stage 210 H au minimum sera effectué et un suivi assuré par le formateur guidance en lien avec le service prescripteur et financeur. Les expériences professionnelles non permanentes dans le métier pourront être prises en compte (positionnement).

6 Qualité de l'équipe de formation

Un référent de filière titulaire d'un diplôme de travail social et universitaire de niveau VI garantit le déroulement du parcours de formation. L'équipe pédagogique est composée de formateurs spécialisés particulièrement en travail social professionnels du secteur ESMS ou de la matière assurée.

Bloc de compétences	Profils des formateurs	Modules
BLOC 1 ADAPTATION QUALITE ET SECURITE DU CADRE DE VIE	Formatrice Economie sociale et familiale Educatrice spécialisée expériences en ESMS à divers postes dont MM	Cadre de vie, entretien, alimentation Posture et identité professionnelle, Situations à risques prévention
BLOC 2 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	Formatrice Educatrice spécialisée Expériences professionnelles en ESMS, DEES Master 2 ingénierie de la formation, thérapeute familial Formatrice Infirmière cadre de santé CAFERUIS Formatrice psychologue gérontologie Formations DE travail social	Relation d'aide accompagnement fondements de l'accompagnement, communication publics conflit agressivité gestion des conflits, personne seule et groupe Contexte de la nuit gestion des situations particulières, sommeil Connaissances des publics pathologies handicaps Développement besoins fondamentaux
BLOC 3 PARTICIPATION A L'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE	Formatrice Educatrice spécialisée Expériences professionnelles en ESMS DEES Master 2 sociologie	Cadre institutionnel ; apports juridiques, communication et transmissions professionnelles, élaboration des Projets et participation à la vie institutionnelle Droit du travail
Accompagnement méthodologique, aux écrits suivi immersion	Formateur toutes filières en travail social	Identité professionnelle, Accompagnement aux dossiers professionnels , suivi en immersion professionnelle, Préparation aux épreuves
Personnes ou organismes habilités	Habilitations SST Habilitation EPI HACCP	SST Habilitation EPI HACCP

7 Suivi et Présentation de la qualification

Le suivi individuel est effectué par un tuteur guidance désigné pour chaque salarié stagiaire. Il est garant du parcours de formation, de l'articulation poste de travail /formation, de la personnalisation du parcours.

Il est garant de l'immersion en milieu professionnel pour les DE. Pour eux, une évaluation des compétences acquises est menée conjointement avec le site accueillant : visite, contact téléphonique, grille d'évaluation.

Les candidats effectuant un **parcours complet** seront présentés sous conditions suivantes :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque Bloc.
- Etre en condition d'emploi ou en avoir effectué l'immersion professionnelle de 210 H
- Avoir participé aux évaluations formatives réalisées pendant la formation
- Avoir remis les documents supports de l'évaluation dans les délais impartis

Les candidats effectuant un **parcours par Bloc** seront présentés sous conditions suivantes :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque Bloc présenté
- Etre en condition d'emploi ou en avoir effectué l'immersion professionnelle à hauteur de 70H par Bloc présenté

Le.la candidat.e peut se présenter à l'ensemble de la certification en une fois, ou choisir en fonction du parcours suivi, de ne se présenter à l'évaluation qu'à certains Blocs. A chaque Bloc de compétences correspondent des modalités d'évaluation ad hoc.

Bloc 1	HACCP, SST, EPI et une étude de cas tirée au sort et présentée devant le Jury (40 min.)
Bloc 2	analyse préparée d'une situation d'accompagnement vécue et présentation devant le jury (20 min)
Bloc 3	Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du-de la candidat.e assorti d'un dossier de preuves (20 min)

Les évaluations sont effectuées à partir de grilles d'évaluations fournies par le certificateur et en conformité au règlement d'examen.

Pour l'obtention du titre à finalité professionnelle Maître de maison, le.la candidat.e doit valider chacun des 3 Blocs de compétences.

8 Dispositif d'individualisation de parcours

- Avant l'entrée en formation pour les salariés :
 - Echanges avec la structure employeur
 - Echanges avec le salarié afin de déterminer les objectifs de formation et d'ajuster le parcours
 - Complétude de : document OPCO SANTE /prérequis , fiche de positionnement
- Pour les DE pouvant prétendre à ce parcours : entretien avec le DE pour vérifier le choix du projet formation et les prérequis, entretien avec le CIP qui oriente la personne DE : motivations, parcours, évaluation en milieu professionnel, CV, financement, validation du parcours individuel proposé

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit pour les parcours : devis individualisé, programme de formation , calendrier .

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Pôle de la Rouatière.
Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com